Fédération des producteurs d'œufs du Québec

POLITIQUE SUR LE BIEN-ÊTRE DES CAMIONEURS

En considération des normes strictes de bien-être animal et des programmes de biosécurité en ~~en~~ place dans les installations de ponte des producteurs d'œufs du Québec.

Les camionneurs reconnaissent et conviennent ce qui suit :

- Les oiseaux doivent être manipulés avec respect, compassion et dignité en tout temps et tous abus ou mauvais traitement sont strictement interdits.
- Les camionneurs sont tenus de contribuer au respect des normes optimales de bien-être animal et de biosécurité.
- Les camionneurs doivent respecter toutes politiques, procédures ou directives données par les représentants de la ferme et qui pourraient affecter la santé ou le bien-être des oiseaux.
- Les camionneurs doivent signaler au responsable du site de production tous abus ou mauvais traitements de nos animaux.
- Dans l'éventualité où cette démarche soulève toujours un doute, les camionneurs doivent contacter les autorités officielles au sein de la Fédération des producteurs d'œufs du Québec et rapporter la situation au **1-800-665-6383**. Au besoin, la Fédération partagera l'information avec le MAPAQ et procédera à une enquête conjointe dans les plus brefs délais.
- Tous les camionneurs doivent respecter les protocoles de biosécurité des exploitations individuelles pendant qu'ils se trouvent à la ferme.

J'ai lu et je conviens des conditions ci-dessus pour les installations de ponte des producteurs d'œufs du Québec :

Nom, prénom (lettres moulées)	Signature	Date (a-m-j)
Nom, prénom (lettres moulées)	Signature	Date (a-m-j)
Nom, prénom (lettres moulées)	Signature	Date (a-m-j)
Nom, prénom (lettres moulées)	Signature	Date (a-m-j)
Nom, prénom (lettres moulées)	Signature	Date (a-m-j)
Nom, prénom (lettres moulées)	Signature	Date (a-m-j)